Bericht des Zentralkomitees nebst Kassabericht der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft für das Jahr 1915/1916

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **98 (1916)**

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

I

Bericht des Zentralkomitees

nebst

Kassabericht

der

Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft

für

das Jahr 1915/1916

Rapport du Comité central

et

Rapport financier

de la

Société helvétique des Sciences naturelles

pour

l'exercice 1915/1916

Leere Seite
Blank page
Page vide

Leere Seite
Blank page
Page vide

Rapport du Comité central

de la Société helvétique des Sciences naturelles pour l'année 1915-1916

par Edouard Sarasin.

Arrivé au terme de son mandat sexennal, le Comité central tient à exprimer tout d'abord sa plus vive reconnaissance aux Hautes Autorités fédérales pour la sollicitude éclairée avec laquelle elles ont soutenu, encouragé et facilité l'exécution des diverses tâches scientifiques de notre Société. Si les circonstances exceptionnellement difficiles par lesquelles a passé notre pays ont décidé nos Commissions à restreindre considérablement leur activité, et par suite, leurs dépenses en 1915, les Hautes Autorités fédérales n'ont pas hésité à relever déjà partiellement nos crédits pour 1916, et nous ont fait espérer que ceux-ci pourraient reprendre leur cours normal à partir de 1917. Il y a là pour nous un sujet de vive et profonde gratitude auquel s'ajoute celle que nous éprouvons à la pensée des sacrifices exceptionnels consentis au début de nos fonctions par l'octroi d'une subvention extraordinaire de frs. 10,000.— en faveur de la Commission des glaciers et par le vote, aux Chambres fédérales, des subventions antérieures beaucoup plus importantes, qui assurent définitivement le sort de la grande œuvre du Parc national.

Pendant le dernier exercice dont nous avons à vous rendre compte, quatre questions principales ont absorbé l'activité de votre Comité: les solennités du centenaire de notre Société, la constitution d'Archives scientifiques à Berne, l'unification des réglements de nos Commissions et les études relatives à la création de réunions scientifiques régulières avec publication d'un périodique scientifique suisse. Nous allons vous rendre compte de ces diverses branches d'activité.

Membres décédés

Mais auparavant nous devons un souvenir ému à la mémoire de nos membres décédés : nous avons à déplorer, cette année, la perte de 4 de nos membres honoraires : Prof. Richard Dedekind, Brunswick ; S. William Ramsay, Londres ; le Comte H. zu Solms-Laubach, Strasbourg ; Prosp. de Wilde, Genève, et de 17 de nos membres ordinaires dont les noms vous seront lus tout à l'heure ; nous devons une mention toute spéciale à deux d'entre eux, anciens membres du Comité central : Alfr. Kleiner, Prof. à l'Université de Zurich, et Pierre Chappuis, de Bâle ; nous leur disons à tous un dernier adieu.

Centenaire

A la suite des belles solennités par lesquelles notre Société a célébré le 100e anniversaire de sa fondation à Genève, le Comité central a été amené à prendre quelques mesures générales inspirées surtout de cette constatation : c'est qu'il avait été très difficile de réunir des documents authentiques relatifs à la célébration du précédent cinquantenaire. Pour laisser à nos successeurs une trace plus durable de la commémoration imposante de 1915, le Comité central, d'accord avec le Comité annuel de Genève, avait fait tirer un certain nombre d'exemplaires de la superbe notice historique publiée à cette occasion par notre Commission des mémoires ; 92 exemplaires ont été ainsi distribués, notamment aux Départements cantonaux de l'instruction publique en Suisse, aux grandes Bibliothèques de nos villes universitaires, aux Académies de l'Association internationale des Académies, à quelques grandes bibliothèques de renommée mondiale (Berlin, Londres, Paris, Washington). En outre, une réserve de 35 exemplaires a été constituée qui sera déposée dans nos Archives à Berne.

Tous les articles publiés par la presse suisse et étrangère au sujet des solennités du centenaire de notre Société ont également été réunis pour former une collection de coupures, méthodiquement classées ; collection qui recevra la même destination.

Ces mesures, ainsi que l'extension exceptionnelle prise par la publication des *Actes* pour 1915, n'ont pas été sans nécessiter des frais supplémentaires par rapport à nos budgets habituels : c'est ce qui vous explique que le solde de notre Caisse centrale au 30 juin de chaque année, qui était en augmentation à peu près régulière depuis notre entrée en fonctions, tombe, au 30 juin 1916, à une valeur minimum qu'il n'avait pas encore atteinte. Au 30 juin 1910 — six mois avant notre entrée en fonctions, ce solde était de frs. 1149.74 : pendant les cinq années, 1911 à 1915, il prenait successivement les valeurs de : frs. 1735.51, frs. 1994.65, frs. 3612.85, frs. 2522.13 et frs. 2875.12; au 30 juin de cette année, il s'élève seulement à frs. 602.73. Mais les mesures prises par le Comité central, notamment pour la publication des *Actes* de 1916, dont l'étendue sera certainement moins considérable que précédemment, lui permettront de remettre à ses successeurs une situation de caisse équivalente à celle avec laquelle il est entré lui-même en fonctions. D'ailleurs, ainsi que vous pourrez le constater, la fortune de notre Société (titres et capitaux) s'est encore accrue pendant le dernier exercice de frs. 2602.—

Archives scientifiques

La constitution des *Archives scientifiques de notre Société,* dont vous entretenaient déjà nos précédents rapports, a fait l'objet de tous nos soins au cours de ce dernier exercice. Un certain nombre de nos Commissions avaient abandonné en faveur de nos Archives scientifiques les documents exposés par elles à l'Exposition nationale de Berne en 1914, à savoir : la Commission des mémoires, la Commission du prix Schläfli, les Commissions géotechnique, sismologique, cryptogamique, les commissions pour les bourses de voyages, pour le concilium bibliographicum, pour la protection de la nature, pour l'étude de l'électricité atmosphérique. D'autres Commissions n'ont pu remettre à ce dépôt d'Archives la totalité des documents qu'elles avaient exposés à Berne, plusieurs d'entr'eux étant indispensables à leur activité; elles n'en ont pas moins contribué par

des dons importants à augmenter considérablement la valeur de ces collections ; ce sont notamment la Commission des œuvres d'Euler, la Commission des tourbières, la Commission géodésique et la Commissions des glaciers ; nous tenons à signaler ici comme ayant une valeur toute particulière les collections d'imprimés qui ont été remises à nos Archives par la Commission des bourses de voyages, la Commission cryptogamique suisse, la Commission géodésique et la Commission des œuvres d'Euler. A tous nous adressons nos remerciments les plus chaleureux pour l'empressement avec lequel il a été repondu à nos demandes. Seule, la Commission géologique qui a constitué depuis longtemps à Zurich des Archives spéciales qui lui sont indispensables pour assurer le service dont elle est chargée, n'a pu remettre à notre dépôt d'Archives à Berne les documents relatifs à son activité passée; l'essentiel est que ces documents ne se dispersent pas.

Indépendamment des documents fournis par nos Commissions, on a pu déposer et cataloguer dans nos Archives un assez grand nombre de documents intéressant l'histoire de notre Société, recueillis par nos prédécesseurs, tels que procès-verbaux de la Société (1815-1882) et du Comité central, Missivenbücher (1826-1892), comptes (dès 1816) et pièces à l'appui, comptes de bibliothèque, etc.

Un catalogue provisoire de nos Archives sera édité prochainement qui, faisant toucher du doigt quelques lacunes, permettra peut être de faire rentrer des documents égarés qui y retrouveront ainsi leur place toute naturelle.

Unification des règlements des Commissions

Le nombre de nos Commissions qui était de 13 au moment de notre entrée en fonctions, est actuellement de 15 par suite de la dissolution de la Commission sismologique suisse et des créations récentes de la Commission pour l'étude de l'électricité atmosphérique, de la Commission phytogéographique suisse et de la Commission pour études scientifiques au Parc national.

En vue de simplifier les relations entre les diverses Commissions et le Comité central, ce dernier a pensé qu'il serait utile d'uni-

formiser les règlements de nos Commissions. En 1915, une circulaire a été adressée aux diverses Commissions attirant leur attention sur cette question ; cette circulaire était accompagnée d'un règlement schématique contenant les diverses dispositions à faire figurer dans le règlement de chaque Commission ; les présidents des Commissions étaient invités à examiner l'opportunité de procéder à cette unification et, dans le cas où leur réponse serait affirmative, à envoyer au Comité central un projet de règlement revisé qui serait soumis à l'assemblée annuelle de 1916. En principe, et comme nous vous l'avons déjà exposé l'an passé, toutes les Commissions ont répondu avec le plus grand empressement aux diverses demandes du Comité central, de telle sorte que celui-ci pourra soumettre à votre approbation les règlements révisés (ou nouveaux) des 13 Commissions ci-après :

Commission des mémoires.
» géodésique.
» des glaciers.
» géologique.
» géotechnique.
» cryptogamique suisse.
» des bourses de voyages.
» hydrobiologique.
» du concilium bibliographicum
» suisse pour la protection de la nature.
» pour l'étude de l'électricité atmosphérique.
» phytogéographique suisse.
» d'études scientifiques au Parc national.

Les règlements de deux Commissions ne sont pas parvenus à temps pour être étudiés ou soumis à votre approbation ; ce sera l'affaire de notre prochaine réunion.

Quelques explications sont nécessaires sur la manière dont le Comité central a procédé à l'examen des règlements qui lui ont été soumis. Ainsi que nous vous l'avons rappelé plus haut, notre premier but était d'introduire une simplification et une certaine unité pour tout ce qui concerne les rapports des Commissions avec le Comité central. Par contre, ce dernier a cru

devoir laisser à chaque Commission la liberté la plus entière pour procéder à son organisation intérieure; les buts poursuivis par nos diverses Commissions sont trop essentiellement différents pour que l'on puisse procéder à une uniformisation complète dans ce domaine; pour certaines d'entr'elles, une pratique d'un demi siècle a consacré certains usages; les unes poursuivent des buts essentiellement scientifiques; d'autres assurent de véritables services d'Etat; d'autres sont des Commissions actives, d'autres enfin de simples organes de contrôle. En présence d'une telle diversité, l'unification était impossible.

Parmi les particularités que nous devons cependant signaler, nous indiquerons ici le mode de règlement des indemnités payées aux membres des Commissions ou aux personnes qu'elles chargent de travaux. Dans certaines Commissions, on ne connaît pas d'autres indemnités que le remboursement du billet de chemins de fer en 2me ou en 3me classe; dans d'autres, on attribue en outre une indemnité journalière de frs. 10. —, portée à frs. 15.—, pour des travaux sur le terrain; une enfin, indemnise ses membres sur la base en vigueur pour les Commissions fédérales. Le Comité central tient expressément à indiquer qu'il n'entend pas faire sienne cette extrême diversité, il estime au contraire qu'il serait désirable que dans chaque Commission le travail fourni fût l'objet d'une idemnité équitable. Mais le moment n'est pas venu d'envisager une réforme aussi profonde qui obligerait notre Société à se créer de nouvelles ressources financières. C'est pourquoi, ces réserves faites, il recommande l'approbation de toutes les dispositions financières contenues dans les règlements des Commissions, dispositions qui ne sont d'ailleurs que la consécration d'un mode de faire depuis longtemps entré dans la pratique pour chacune d'elles.

Le Comité central mentionne aussi le fait que le règlement de deux Commissions (la Commission suisse pour la protection de la nature et la commission des glaciers) prévoient la nomination de membres honoraires de ces Commissions; d'après nos statuts, la désignation des membres honoraires de notre Société est de la compétence du Sénat et de l'Assemblée annuelle. En raison des buts spéciaux que poursuivent ces Commissions le Comité

central n'a pas cru devoir se départir sur ce point de l'attitude qu'il a prise vis-à-vis de leur organisation intérieure ; il pense toutefois que ces désignations de membres honoraires des Commissions doivent être approuvées par l'Assemblée générale annuelle.

Ces explications étant données, le Comité central estime que tels qu'ils sont, les nouveaux règlements des Commissions constituent une mesure d'ordre général qui simplifiera grandement l'activité de ses successeurs. C'est à ce titre qu'il en recommande l'adoption. Si certaines dispositions se montraient peu heureuses à l'usage, il serait facile d'y remédier ultérieurement.

Réunions scientifiques et périodique scientifique

Notre précédent rapport vous a déjà entretenus des préoccupations qui ont amené le Comité central à reprendre l'étude de la création d'un périodique scientifique, complétée par la création de réunions régulières entre savants suisses. Les circonstances difficiles que traverse actuellement notre pays lui paraissaient constituer un motif puissant à l'appui de cette double création qui a fait l'objet de délibérations étendues aux séances du Sénat du 28 novembre 1915 et du 2 juillet 1916. Pour des motifs d'opportunité, ce corps a cru devoir remettre à une époque ultérieure l'étude de cette question et a décidé de nommer l'année prochaine une Commission chargée de la reprendre dans son ensemble. Toute cette question se trouvant ainsi ajournée à une date assez éloignée, nous nous bornons à vous renvoyer aux procès-verbaux du Sénat qui paraîtront dans le volume des *Actes* pour 1916 et vous renseigneront exactement sur le point de vue du Comité central. Nous tenons cependant à renouveler ici l'expression de notre gratitude à M. le Conseiller fédéral Calonder pour l'intérêt si bienveillant avec lequel il avait suivi nos études sur ce sujet.

Publications des observations faites au glacier du Rhône.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sur l'activité de notre Société pendant l'exercice 1915-16 sans signaler ici d'une façon

spéciale l'aboutissement de la publication depuis longtemps attendue des observations faites pendant plus de 40 ans au glacier du Rhône; le superbe volume qui résume ces travaux de longue haleine vient de sortir de presse et va vous être présenté par le président de la Commission des glaciers, prof. Heim. Il fera grand honneur à notre Société, ainsi qu'aux institutions qui l'ont aidée pour mener à bien ce travail important: le bureau topographique fédéral et le Club Alpin suisse. Nous tenons à rappeler ici que cette publication nous a été facilitée par une allocation extraordinaire de frs. 10,000.— votée en 1911 par les Chambres fédérales auxquelles vont tous nos sentiments de gratitude. Ceux-ci s'adressent aussi à l'infatigable président de la Commission des glaciers M. le professeur A. Heim et à celui de la Commission des Mémoires M. le professeur Schinz, pour le soin apporté par lui à cette belle publication. Mais si cette œuvre magistrale a vu le jour, elle le doit avant tout aux deux hommes qui ont bien voulu se charger des travaux préparatoires à sa publication : le colonel Held, chef du bureau topographique fédéral, d'abord, qui depuis 1881 a dirigé presque toutes les campagnes annuelles de mensurations et a été la cheville ouvrière de cette grande entreprise scientitifique. Pour sa part dans les travaux préparatoires à la publication, nous lui avions confié la révision et le calcul des données numériques, recueillies en grande partie par lui-même, l'établissement des tableaux récapitulatifs, la confection des graphiques, des planches, etc.— A M. le prof. Mercanton, de Lausanne, était échue la lourde tâche de tirer de tous les matériaux ainsi classés et rassemblés, les résultats généraux et les lois qu'ils contenaient, cachés pour la science et qu'il fallait lui révéler. C'est de cet examen approfondi que M. Mercanton a tiré le beau mémoire «Le glacier du Rhône», dans lequel il a mis tout son savoir et sa sagacité. A ces deux hommes vont toutes nos félicitations pour la pleine réussite de cette œuvre dont notre Société est fière.

Activité intérieure

L'activité intérieure du Comité central, momentanément diminuée pendant la première année de la guerre européenne, a repris dès lors un cours normal; depuis le 1er janvier 1910, date de l'entrée en fonctions du Comité actuel, jusqu'au 30 juin 1916, ses membres genevois ont tenu 70 séances; le nombre des séances plénières, durant la même période, s'est élevé à 16 faisant avec les précédentes un total de 86 séances. Nous devons rappeler à ce propos que, pendant le congé de quelques mois, pris pour raison de santé par notre Secrétaire central en 1913-1914, celui-ci a été suppléé par M. le Dr F.-L. Perrot, à Genève; depuis lors, en raison de la tâche toujours croissante du secrétariat, M. Perrot a bien voulu nous continuer sa collaboration pour une partie de ces travaux, sous la responsabilité du secrétaire central. Le Comité central a été à même d'apprécier les grands services ainsi rendus à notre Société, notamment pour l'impression des *Actes* et la publication du volume commémoratif du Centenaire; il tient donc à exprimer ici à M. Perrot sa très sincère gratitude.

Coup d'œil rétrospectif et conclusion

Les circonstances douloureuses créées dans toute l'Europe par la guerre actuelle ont eu naturellement une répercussion sur l'activité de notre Société et de ses nombreux organismes. Néanmoins, si nous jetons un coup d'œil en arrière, nous pensons que le chemin parcouru pendant cette période sexennale permet de bien augurer de l'avenir: les accords définitifs avec la Confédération concernant le Parc national ont été menés à bonne fin; — trois Commissions nouvelles ont été créées (Commission pour l'étude de l'électricité atmosphérique, Commission phytogéographique suisse, Commission pour études scientifiques au Parc national) tandis que la Commission sismologique était dissoute après transfert à la Confédération de l'observatoire sismologique du Zurichberg créé par cette Commission; — la nou-

velle Société filiale d'Uri a été fondée ; — une nouvelle Section (la Société entomologique suisse) a été agréée par vous en 1913 et aujourd'hui, si vous y donnez votre approbation une huitième Section encore (la Société de géophysique) sera constituée au sein de notre Association ; — grâce à la collaboration dévouée de nos différentes Commissions, notre Société a pu présenter à l'Exposition de Berne en 1914, un bel ensemble des produits de son activité scientifique et occuper une place très honorable dans ce grand concours national ; — des Archives scientifiques ont été constituées à Berne ; — l'unification des règlements de nos Commissions a pu être réalisée en grande partie ; — le Sénat, qui n'avait tenu qu'une seule séance avant notre entrée en fonctions, s'est réuni régulièrement et utilement chaque année ; — des dons importants, dûs notamment à la générosité de M. le Dr. Rübel et d'amis de notre Société qui ont désiré garder l'anonyme, sont venus mettre à notre disposition des ressources nouvelles pour des études de botanique et de magnétisme terrestre. — Enfin le nombre de nos membres s'est accru de façon réjouissante : de 885 qu'il était en juin 1910 pour les membres résidant en Suisse, il est au 30 juin 1916 de 1011 pour la même catégorie ; celui de nos membres résidant à l'étranger a passé de 70 à 49 (la guerre est la cause de cette diminution), tandis que celui de nos membres honoraires est resté sensiblement le même : 75 et 76 aux deux époques considérées. La Société helvétique des Sciences naturelles est donc une centenaire encore très vivace. Elle est aimée et chérie de tous. Son passé répond plus que jamais de son avenir.

Comme tous les organismes anciens dont les diverses parties se sont développées successivement et suivant les circonstances, elle constitue une œuvre bien caractéristique à laquelle les complications ne sont pas étrangères. Si la tâche du Comité central en est rendue parfois un peu délicate, celui-ci tient à reconnaître combien elle a toujours été simplifiée par le bon vouloir de tous, la cordialité et la parfaite correction des rapports avec ceux qui représentent les divers organes de notre Société : Commissions, Sociétés filiales, Sections, etc. C'est un agréable devoir pour lui de leur exprimer ici sa très vive gratitude.

Arrivés au terme de nos six années de fonctions c'est avec une vive émotion que nous nous séparons, comme membres du Comité central, de cette Société helvétique que nous aimons d'un si grand amour. Nous aurions voulu savoir faire mieux; nos successeurs suppléeront à ce qui nous a manqué; nous leur remettons avec une entière confiance les choses de la Société en leur souhaitant d'y trouver les mêmes joies que nous-mêmes et en faisant les vœux les plus ardents pour la prospérité de notre Société helvétique des Sciences naturelles.

Kassabericht des Quästors

der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft

für das Jahr 1915/1916

Zu der 88. Jahresrechnung der Zentral-Kasse und der 52. Rechnung der Schläfli-Stiftung pro 1915/1916 dürften folgende Bemerkungen wegleitend sein:

A. Zentral Kasse: Die Zentral-Kasse weist an Einnahmen und Ausgaben höhere Beträge auf als früher, da sich bei Anlass unserer Jahrhundertfeier, letzten Herbst in Genf, eine ungewöhnlich grosse Zahl von neuen Mitgliedern, über 100, in die Gesellschaft aufnehmen liessen. Infolge davon gingen an Aufnahmegebühren und Jahresbeiträgen Fr. 5772.— ein; auch die Zinse stiegen bei etwas höherem Zinsfuss auf Fr. 946.—, und aus dem Verkauf von älteren und neueren «Verhandlungen» konnten Fr. 225.— gelöst werden. Die Totaleinnahmen samt

letztjährigem Saldo und Beitrag der Stadtbibliothek Bern beziffern sich auf Fr. 12,318.62.

Dagegen haben die Auslagen für den Anteil am «Jubiläumsband» zur Zentenarfeier, für ausserordentliche Drucksachen und besonders für die «Verhandlungen» von 1915 bei den durch die Kriegslage enorm gestiegenen Papier- und Druckpreisen, unsere Kasse anderseits ungemein in Anspruch genommen, mit einer Summe von gegen Fr. 8000.—. Mit Krediten wurden die hydrologische und die luftelektrische Kommission mit je Fr. 100.— bedacht; dazu kommen die gewöhnlichen Posten für Bureaumaterial, Miete des Archivlokales, Reiseentschädigungen, Honorare, Portoauslagen etc., so dass die Gesamtausgaben Fr. 11,715.— ausmachen. Der Aktiv-Saldo ist daher leider von Fr. 2875.— am Schluss des letzten Rechnungsjahres auf Fr. 602.73 für das jetzige heruntergesunken, und so lange nicht wieder normalere Zeiten eintreten, wird es sehr schwer halten, Einnahmen und Ausgaben künftighin im Gleichgewicht zu erhalten.

B. Stamm-Kapital. Erfreulichere Verhältnisse zeigen sich beim unantastbaren Stammkapital: Seit Schaffung der Institution für lebenslängliche Mitglieder (1885) haben sich wohl nie so viele neue Mitglieder auf Lebenszeit angemeldet, als bei Anlass unserer Jahrhundertfeier, und zwar aus Ost und West, so dass wir uns dankbar darüber freuen wollen im Bewusstsein, unsere Bestrebungen dienen auch zur Verständigung und zum engern Zusammenschluss unserer verschiedenen Landesteile. Durch diese acht Aversalbeiträge lebenslänglicher Mitglieder ist das Stamm-Kapital um 1200.—, d. h. auf total Fr. 22,483.70 angewachsen. Zu den schon vorhandenen Wertschriften wurden zu günstigen Bedingungen zwei weitere Obligationen der Schweizerischen Bundesbahnen, 4 % à Fr. 825.— angekauft und diese Obligationen wie die übrigen laut früherem Gesellschaftsbeschluss mit ihrem Nominalwert im Bestand des Stamm-Kapitals angeführt.

C. Ausser dem Stamm-Kapital haben wir seit dem letzten Jahre noch den *Erdmagnetischen Fonds der Schweizerischen Geodätischen Kommission* zu verwalten, welcher der Gesellschaft

zum Andenken an ein langjähriges Mitglied geschenkt worden. Das Stamm-Kapital dieses Fonds besteht in drei Obligationen der Schweizerischen Zentralbahn à Fr. 1000.—, total also aus Fr. 3000.—. Die Zinse dieser Obligationen, in einem Sparbüchlein bei der Aarg. Kantonalbank angelegt (Fr. 106.40), sollen weiter laufen, bis sie in einem geeigneten Zeitpunkt samt dem Kapital entsprechende und nutzbringende Verwendung finden.

D. Schläfli-Stiftung. Das Schläfli-Stamm-Kapital von Fr. 18,000.— ist im Bestand und in der Art der Anlage gleich geblieben; einzig die Obligation des Schweizerischen Bankvereins à 4 % konnte in eine solche zu $4^3/_4$ % konvertiert werden. Leider tragen die vier Obligationen « Neues Stahlbad St. Moritz » schon über ein Jahr keinen Zins mehr, was einen Ausfall von Fr. 180.— für die Kasse ausmacht. Die *laufende Rechnung* hat mit letztjährigem Saldo und Zinsen Fr. 1072.— Einnahmen gegenüber nur Fr. 147.— Ausgaben für Druck der Schläfli-Zirkulare, Verwaltung etc., da letztes Jahr keine Preisarbeit eingegangen und prämiert wurde. Der Saldo am 30. Juni 1916 beträgt Fr 925.—, so dass ein Preis verabfolgt und wieder ein neuer ausgeschrieben werden kann.

E. Das Gesamt-Vermögen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft, die Zentral-Kasse, das Stamm-Kapital, den Erdmagnetischen Fonds und die Schläfli-Stiftung umfassend, erreicht Fr. 45,118.— und hat sich pro 1915/1916 um Fr. 2602.— vermehrt.

AUSZUG AUS DEN JAHRESRECHNUNGEN PRO 1915/1916

Quästorin: **Fanny Custer**

	Frs.	Cts.
Zentralkasse		
Einnahmen		
Vermögensbestand am 30. Juni 1915	2,875	12
Aufnahmegebühren	642	—
Jahresbeiträge	5,130	—
Beitrag der Stadtbibliothek Bern	2,500	—
Zinsgutschriften und bezogene Zinsen	946	50
Diverses	225	—
	12,318	62
Ausgaben		
Jahres-Komitee von 1915 und «Jubiläumsbände»	1,201	60
Verhandlungen von 1915	6,417	05
Beiträge an Kommissionen	200	—
Diverses	3,897	24
Saldo am 30. Juni 1916	602	73
	12,318	62
Unantastbares Stammkapital		
Bestand am 30. Juni 1915	21,111	30
Aversalbeiträge von 8 Mitgliedern auf Lebenszeit	1,200	—
Differ. zwischen Ankaufssumme und Nominalwert bei den 2 Obligationen der Schweiz. Bundesb.	172	40
Bestand am 30. Juni 1916	22,483	70
zusammengesetzt aus:		
11 Oblig. der Schweiz. Bundesb., $3^1/_2$ % à Fr. 1000.—	11,000	—
5 Oblig. der Allg. Aarg. Ersparnisk., $4^1/_2$ % à Fr. 1000.—	5,000	—
2 Oblig. der Allg. Aarg. Ersparnisk., $4^1/_2$ % à Fr. 500.—	1,000	—
3 Oblig der Aarg. Kantonalbank, $4^3/_4$ % à Fr. 1000.—	3,000	—
2 Oblig. Schweiz. Bundesb., 4 % à Fr. 500.—	1,000	—
Guthaben b. d. Allg. Aarg. Ersparnisk. (Gutschein)	1,483	70
	22,483	70

	Fr	Cts.
Erdmagnet.-Fonds der Geodät. Kommission		
Stammkapital		
3 Oblig. Schweiz. Zentralb., von 1894, $3^1/_2$ % à Fr. 1000	3,000	—
Laufende Rechnung		
Zinsgutschriften pro 1915/16	106	40
Denkschriften-Kommission		
Einnahmen		
Saldo am 31. Dezember 1914.	5,215	33
Beitrag des Bundes pro 1915.	2,000	—
Verkauf von Denkschriften	3,982	85
Zinse.	204	—
	11,402	18
Ausgaben		
Druck von Denkschriften	6,231	25
Druck von Nekrologen und bibliograph. Verzeichnissen	997	—
Drucksachen, Honorare, Reiseentschädig., Porti etc.	744	92
Saldo am 31. Dezember 1915.	3,429	01
	11,402	18
Schläfli-Stiftung		
Stammkapital		
Bestand am 30. Juni 1916:		
10 Oblig. der Schweiz. Bundesb., $3^1/_2$ % à Fr. 1000.—	10,000	—
4 Oblig. Neues Stahlbad St. Moritz, $4^1/_2$ % à Fr. 1000.—	4,000	—
2 Oblig. der Stadt Lausanne, 4 % à Fr. 500.—. . .	1,000	—
1 Oblig. der Schweiz. Kreditanstalt, $4^1/_2$ % à Fr. 1000.	1,000	—
1 Oblig. des Schweiz. Bankverein, $4^3/_4$ % à Fr. 1000 .	1,000	—
1 Oblig. d. Polit. Gemeinde Oerlikon, $4^1/_4$ % à Fr. 1000.—	1,000	—
	18,000	—

	Fr.	Cts.
Laufende Rechnung		
Einnahmen		
Saldo am 30. Juni 1915	529	46
Zinsgutschrift und bezogene Zinse	542	85
	1,072	31
Ausgaben		
Druck der Schläfli-Zirkulare	48	50
Aufbewahr-Gebühr der Wertschriften, Adress. d. Zirkulare, Gratifikation, Porti etc.	98	60
Saldo am 30. Juni 1916	925	21
	1,072	31
Geologische Kommission		
Einnahmen		
Saldo am 31. Dezember 1914	8,392	98
Beiträge des Bundes pro 1915	20,000	—
Verkauf von Textbänden und Karten	1,979	25
Rückvergütungen	908	—
Zinse.	463	55
	31,743	78
Ausgaben		
Geologische Feldaufnahmen	965	—
Dünnschliffe und Analysen.	550	—
Vorbereitung der Publikationen	3,678	20
Druckarbeiten	15,513	60
Honorare.	968	40
Aufnahmen im Grenzgebiet Grosshzt. Baden-Schweiz.	1,781	60
Leitung und Verwaltung	2,047	25
Diverses	86	63
Saldo am 31. Dezember 1915	6,153	10
	31,743	78

	Fr.	Cts.
Geotechnische Kommission		
Einnahmen		
Saldo am 31. Dezember 1914	8,745	25
Zinse	162	—
	8,907	25
Ausgaben		
Arbeiten f. die Kommission, Druck des „Steinbandes"	8,336	40
Diverses	415	85
Saldo am 31. Dezember 1915	155	—
	8,907	25
Kohlen-Kommission		
Einnahmen		
Saldo am 31. Dezember 1914	7,112	60
Zinse	308	15
	7,420	75
Ausgaben		
Feld- u. Büreauarbeiten für die Kommission, Porti etc.	827	25
Saldo am 31. Dezember 1915	6,593	50
	7,420	75
Commission Géodésique		
Recettes		
Solde de 1914	7,045	57
Allocation fédérale pour 1915	15,000	—
Subside du Service topographique fédéral pour 1915	3,500	—
Divers et intérêts	842	60
	26,388	17
Dépenses		
Ingénieurs et frais	8,635	90
Stations astronomiques et travaux spéciaux	2,744	88
Instruments	1,032	45
Imprimés et séances	7,552	20
Association géodésique internationale 1915	921	60
Divers	1086	—
Solde de 1915	4,415	14
	26,388	17

	Fr.	Cts.
Hydrobiologische Kommission		
Einnahmen		
Saldo am 30. Juni 1915	73	80
Beitrag der Zentral-Kasse der S. N. G.	100	—
Beitrag der Abteilung «Wasserwirtschaft»	200	—
Beitrag des Schweiz. Fischereivereins	200	—
	573	80
Ausgaben		
Für Exkurs. nach Piora, Davos, Sitzungen etc.	336	35
Für Bureaumaterial, Frachten, Porti	21	45
Saldo am 30. Juni 1916	216	—
	573	80
Gletscher-Kommission		
Einnahmen		
Saldo am 31. Dezember 1914	8,291	78
Zinse	297	45
	8,589	23
Ausgaben		
Honorare und Kopien f. Redakt. d. Rhonegl. Publikat. Reiseentsch., Drucksachen, Porti etc.	1,018	24
Saldo am 31. Dezember 1915 (inklus. «Fonds Forel»)	7,570	99
	8,589	23
Kryptogamen-Kommission		
Einnahmen		
Saldo am 31. Dezember 1914	2,963	40
Zinse	80	50
	3,043	90
Ausgaben		
Druck von «Beiträgen» (Band V, Heft 1)	1,823	75
Diverses	106	07
Saldo am 31. Dezember 1915	1,114	08
	3,043	90

		Fr.	Cts.
Naturwissenschaftliches Reisestipendium			
Einnahmen			
Saldo am 31. Dezember 1914		2,484	12
Zinse		90	50
		2,574	62
Ausgaben			
Diverses für Drucksachen, Reiseentschädig., Porti etc.		56	25
Saldo am 31. Dezember 1915		2,518	37
		2,574	62
Rübelfonds für Pflanzengeographie			
Stammkapital			
Rübelstiftung: 25 Obligat. d. Sulzer-Unternehm. A. G. Schaffh., 5 % à Fr. 1000.—		25,000	—
Laufende Rechnung			
Einnahmen			
Saldo am 30. Juni 1915		59	35
Zinse		1,267	10
		1,326	45
Ausgaben			
Druckarbeiten, Tafeln		200	—
Diverses, Reiseentschädig., Drucksachen etc.		36	15
Saldo am 30. Juni 1916		1,090	30
		1,326	45
Concilium Bibliographicum			
Compte pour l'année 1915			
Recettes			
Editions	Fr. 8,326. 48		
» Stock de publications	» 29,795. 90	38,122	38
	à reporter	38,122	38

			Fr.	Cts.
		Report	38,122	38
Entremise			27	68
Loyers			1,241	40
Subventions.	Donations			
»	Confédération	Fr. 5,000. —		
»	Canton Zurich	» 1,000. —		
»	American Assoc. Adv. Sc.	» 2,000. —		
»	Donations	» 160. —	8,160	—
Transport à nouveau			6,797	14
			54,348	60

Dépenses

Papier, Impression et Découpage	16,674	86
Frais de magasinage	970	35
Frais de transport et de douane	171	17
Faux frais	465	25
Frais de bureau	137	70
Frais de poste	2,920	43
Eclairage	56	55
Chauffage	329	15
Frais de voyage	111	35
Salaires	9,193	85
Intérêts	9,289	—
Assurances. Impôts	312	80
Escomptes	798	05
Décomptes divers	5,066	60
Réserve pour escomptes et change	3,000	—
Profits et pertes	4,851	49
	54,348	60

Bilan de Clôture au 31 décembre 1915

Actif

Caisse	211	85
Immeuble	110,000	—
à reporter	110,211	85

			Fr.	Cts.
		Report	110,211	85
Bibliothèque	Fr.	815. —		
Décompte	»	115. —	700	—
Papier			1,982	35
Collection	Fr.	24,728. —		
Décompte	»	4,326. —	20,402	—
Fabrication			3,085	55
Mobilier	Fr.	2,145. 60		
Décompte	»	445. 60	1,700	—
Machines	Fr.	780. —		
Décompte	»	80. —	700	—
Caractères d'imprimeries	Fr.	1,000. —		
Décompte	»	100. —	900	—
Débiteurs			42,080	65
Chèques et virements postaux			461	99
Commission			16,206	32
Transport à nouveau			6,797	14
			205,227	85

Passif

Hypothèque	60,000	—
Banque	115,927	—
Parts	23,600	—
Créanciers	2,700	85
Reserve pour escomptes et change	3,000	—
	205,227	85

Immobilien der Schweiz. Naturforschenden Gesellschaft.

1. Der Studerblock bei Collombey-Muraz (Wallis), Geschenk des Herrn Briganti (Verhandlungen 1869, p. 180, 1871, p. 93—95, 1877, p. 360, 1883, p. 76, 1909, Bd. II, p. 8, 1910, Bd. II, p. 8);
2. Die erratische Blockgruppe im Steinhof. Diese gehört der Gesellschaft zwar nicht eigentümlich, ist aber durch zwei Servitutverträge mit der Gemeinde Steinhof in ihrem Bestande gesichert, und das Grundstück, worauf sie liegt, muss jederzeit zugänglich bleiben (Verhandlungen 1869, p. 182, 1871, p. 210, 1893, p. 124);
3. Eine Sammlung von Gotthardgesteinen, deponiert im Museum Bern (Verhandlungen 1874, p. 82);
4. Die Eibe bei Heimiswyl, geschenkt von einigen Basler Freunden (Verhandlungen 1902, p, 176);
5. Der Block des Marmettes bei Monthey, mit Hilfe von Bundessubventionen und freiwilligen Beiträgen angekauft (Verhandlungen 1905, p. 331, 1906, p. 426, 1907, Bd. II, p. 9, 1908, Bd. I, p. 189, Bd. II, p. 10, 1909 Bd. II, p. 8, 1910, Bd. II, p. 8);
6. Die Kilchlifluh im Steinhof, Kt. Solothurn (Verhandlungen 1909, Bd. II, p. 9 und p. 168). Geschenk der Naturschutzkommission 1909.
7. Eine Gruppe von miocänen Rollblöcken auf der Kastelhöhe, Gemeinde Himmelried, Kanton Solothurn (Verhandlungen 1909, Bd. II, p. 169, 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
8. Eine Waldfläche bei Ilanz, Graubünden, bestanden mit Fichten, umrankt von aussergewöhnlich grossen Waldreben, Clematis Vitalba (Verhandlungen 1910, Bd. II, p, 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
9. Vier erratische Blöcke am Ostabhang des Heinzenberges, Graubünden (Verhandlungen 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
10. « Schwangi-Eiche » bei Wyssbach, Gemeinde Madiswyl, Kt. Bern. Geschenk der Naturschutzkommission 1913.

Bericht der Rechnungsrevisoren.

Im Auftrag des Jahresvorstandes der schweiz. naturf. Gesellschaft haben die Unterzeichneten geprüft: 1° die Jahresrechnung der Gesellschaft pro 1915/16 (88. Rechnung); 2° die Rechnung der Schläfli-Stiftung (52. Rechnung).

Wir haben beide Rechnungen, die sehr genau, sauber und übersichtlich aufgestellt sind in allen Teilen geprüft, mit den Belegen verglichen und richtig befunden. Wir beantragen die Genehmigung und Abnahme der beiden Rechnungen unter bester Verdankung an die Kassiererin, Frl. Custer.

Chur, den 20. Juli 1916.

Die Rechnungsrevisoren:
Dr J. Jörger.
Dr Achille Lardelli.